

6e course de l'Epiphanie de Fouras

Marché de Noël

Ball-trap à Fouras

Vœux du Maire

Récompense des meilleurs sportifs fourasins

MARS / AVRIL / MAI 2013 **25**

Chères Fourasines, Chers Fourasins,

La crise qui touche notre pays se traduit par une forte baisse de l'activité économique au sein même de nos territoires. Aussi est-il du devoir des collectivités d'agir à leur niveau pour soutenir les entrepreneurs locaux. Les élus de la commune de Fouras s'efforcent constamment d'agir pour le soutien de nos entreprises et de l'emploi local. Pour ce faire nous disposons d'un outil, c'est **l'investissement public local**. Investir des fonds publics sur des opérations structurantes revêt un double intérêt ; celui de créer de l'activité localement mais également de permettre la mutation positive de notre cadre de vie ; levier indispensable pour le développement de l'attractivité de notre commune.

Dans le cadre du projet de mandat pour lequel j'ai été élue, **mon action s'est toujours appuyée sur le soutien aux entreprises locales** : les commerces bien sûr, en favorisant la fréquentation de notre centre ville mais également les artisans Fourasins. Soutien également de la municipalité tournée vers les acteurs de l'activité touristique et de loisirs et nos professionnels de la conchyliculture, pour qui des projets d'aménagement sont à l'étude avec les services de l'Etat. Ce sont eux qui créent l'activité nécessaire à la création de l'emploi local, que ce soit au travers de contrats permanents ou saisonniers. **Aussi est-il du devoir de la municipalité de les soutenir et de les aider à se développer**. L'extension de la zone d'activité de Soumard entre dans le cadre de cette logique et la commune ne ménage pas ses efforts pour que ce projet puisse être réalisé dans un délai raisonnable.

La politique d'investissement ambitieuse que mène la municipalité contribue au développement de la commune de Fouras, prépare son avenir et dans le même temps soutient l'activité économique. Mais pour pouvoir investir, il est nécessaire de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans tomber dans la facilité qui consisterait à augmenter les impôts. Cet effort que nous avons initié dès 2008 demeure essentiel et jusqu'alors nous avons su préserver l'équilibre budgétaire et dégager les marges de manœuvre nécessaires pour investir et ainsi améliorer le quotidien des Fourasins.

C'est donc sur une note d'espoir que je voudrais conclure mon propos, parce que forte d'une équipe municipale engagée, travailleuse et désireuse de développer notre belle commune de Fouras, **je sais que les défis de l'avenir seront relevés**. Et, ensemble, nous continuerons à développer notre commune pour qu'elle garde la place qui est la sienne dans le département, celle d'une jolie ville reconnue et appréciée pour la diversité de ses activités et la qualité de son environnement.

Sylvie Marcilly

Sylvie Marcilly
Maire de Fouras-les-Bains
Vice-Présidente du Conseil Général



Fouras les Bains :

Zone calme, de partage, circulation apaisée

Une ville où il fait bon circuler en toute sécurité

Sécuriser la rue toute l'année … c'est une demande que vos élus entendent régulièrement de la part des fourasins et des visiteurs qui fréquentent notre commune. Comment faire ? Après avoir recueilli des avis auprès de nombreux usagers…., après avoir consulté des villes proches de nous qui ont opté pour ce dispositif... nous avons choisi de mettre l'ensemble du centre ville en : ZONE 30.

Ce type d'aménagement de la voirie, en obligeant les véhicules à circuler à une vitesse très modérée, est destiné à **rendre plus sûrs les déplacements des piétons et favoriser la mixité du trafic entre cyclistes, automobilistes, transports en commun**. Améliorer le cadre de vie en partageant l'espace entre les différents modes de déplacement, réduire les nuisances sonores et la pollution sont des objectifs partagés par nous tous.

Qu'est ce qu'une zone 30 ?
Quelles rues seront concernées par la zone 30 ?
Quelles orientations particulières seront prises à Fouras ?
Quand le dispositif sera-t-il mis en place ?
Quel contrôle ?

« Avant de répondre à ces différentes questions, est-il nécessaire de dire que le succès de cet aménagement est le résultat d'une appropriation du dispositif par tous ? Chacun d'entre nous est « un piéton », « un cycliste », « un automobiliste » qui doit respecter les autres usagers de l'espace public. Chacun d'entre nous doit promouvoir les règles mises en place de la zone de circulation lente et inciter à les respecter pour le bien de tous et pour une circulation apaisée … Nous comptons sur vous ».

Sylvie Marcilly

Définition de la zone 30

(Extrait de l'article R.110-2 du Code de la Route)
« Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. […] Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

Les rues concernées

Le choix qui a été fait est de placer l'ensemble du centre ville dans la Zone 30. Cette décision nous a été conseillée pour permettre une parfaite lisibilité de l'espace dédié à la zone de partage. [Voir le plan ci-dessous]

Mode d'emploi

- La vitesse est limitée à 30 km/h et les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation spécifique :

Une signalisation importante est mise en place aux différentes entrées de la ville pour informer l'arrivée en Zone 30. De nombreux rappels seront aussi apposés dans la ville y compris avec un marquage au sol.

- Les piétons peuvent traverser en tout point de la chaussée et non pas seulement sur les passages piétons :

La prudence doit rester de mise... si le piéton peut traverser partout, les passages protégés subsisteront et seront progressivement enlevés à l'intérieur de la ville.

- Les vélos peuvent circuler en sécurité (double sens limité …) :

On ne peut bouleverser des habitudes du jour au lendemain... **Notre priorité est avant tout la sécurité des habitants... pensons aux personnes âgées et aux familles avec de jeunes enfants**. Aussi dans un premier temps les vélos seront autorisés à rouler dans les 2 sens dans toutes les rues déjà à double sens plus les rues Vauban et De Gaulle.
Dans les autres rues à sens unique, les vélos devront rouler seulement dans le sens autorisé par la signalisation routière.

On rappelle que l'usage du vélo est interdit dans les rues dites « piétonnes ».

- La priorité à droite est la règle, d'où la disparition des « Cédez le passage ».

Là encore, priorité à la sécurité... Les « Stop » existants ne seront pas supprimés dans une première phase.
Progressivement les « Stop » disparaîtront au profit de la traditionnelle priorité à droite mais à chaque fois une signalétique sera apposée pour prévenir du changement de priorité.

Quand la Zone 30 à Fouras-les-Bains sera-t-elle mise en place ?

Sauf retard technique imprévisible (retard dans la livraison des nouveaux panneaux) la mise en place devra intervenir début Mai 2013.

ZONE
30

« ... Chacun d'entre nous doit promouvoir les règles mises en place de la zone de circulation lente et inciter à les respecter pour le bien de tous et pour une circulation apaisée ...»



Nous souhaitons un rodage sur les deux premiers mois pour être parfaitement en phase à l'arrivée des touristes de la haute saison...

Vous avez dit « contrôle » ?

Les services de sécurité (Police et Gendarmerie) seront très vigilants sur l'application de ces nouvelles dispositions. Dans un premier temps, ils apporteront tous les avertissements nécessaires au bon fonctionnement de la Zone 30, mais **il leur sera demandé d'être fermes par la suite pour que chacun (piétons, cyclistes et automobilistes) soit respectueux de la sécurité des autres**... naturellement le « radar » sera le bienvenu pour sanctionner les écarts.

> **Informations :** la police municipale peut être contactée pour obtenir les informations nécessaires mais naturellement, les élus municipaux sont disponibles pour répondre aux questions qui leur seront posées.





Du ping en milieu scolaire

Dans le cadre du projet éducatif local, le club pongiste fourasin réalise des cycles de découverte et d'apprentissage du tennis de table en milieu scolaire. Après les classes de l'école de Fouras ce sera aux classes de Saint-Laurent-de-la-Prée de s'initier à cette activité. **Des tournois interclasses sont prévus au complexe sportif Roger Rondeaux les vendredis 3 et 31 mai**. Par ailleurs, le Club Pongiste Fourasin assure une animation au centre de loisirs entre 12h et 13h30 tous les mardis. A l'issue de chaque cycle, les élèves reçoivent le diplôme de la balle « Arc en Ciel ».

Des pongistes en herbe de qualité



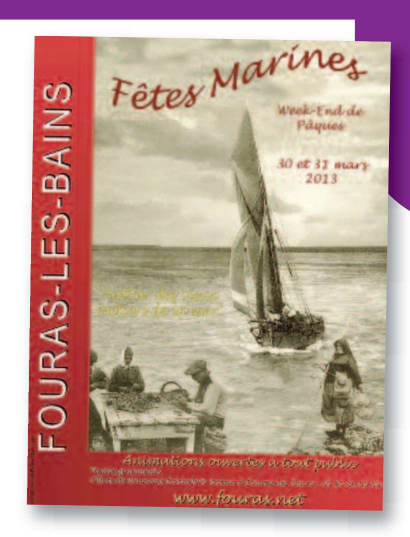
Tops de détection régionaux

Le Club Pongiste Fourasin a accueilli, pour la seconde année consécutive, les pongistes de la région âgés de 7 à 9 ans. Malgré l'absence d'un certain nombre de participants à cause des intempéries, la réussite de cette organisation a été au rendez-vous. Des échanges de très bon niveau ont impressionné les élus présents et notamment Jean-François Avril représentant la municipalité de Fouras et Jean-Pierre Migaud, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais. **Le club local obtient deux médailles de bronze chez les filles nées en 2003 avec Lisa Krismer et Amandine Egretaud.**

Samedi 30 et Dimanche 31 mars

Fêtes marines 2013

Pour leur 5e édition, les Fêtes Marines 2013, autour des activités maritimes et des reconstituants napoléoniens, mettront à l'honneur les vieux métiers de la mer.



Samedi et dimanche

- Bivouac des reconstituants avec ateliers de charpentiers de marine, d'armurerie, filage de laine, broderie d'or, présentation de l'École du Soldat, reconstitution de batailles…
- Sous tivolis : village d'artisans (atelier de voilerie, matelotage, ferronnerie, sculpture...) L'Huître pédagogique, le Grain de Sel d'Oléron, Amis du Musée Maritime de La Rochelle, Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées…
- Exposition vieux gréements, pousse-pied, carrelet…
- Jeux en bois surdimensionnés pour enfants avec garderie (Aunis2i).
- Buvette - Huîtres...
- De 15h30 à 18h : jetée du port Sud, promenades en mer, initiation Kayak.

Samedi

- 14h : Ouverture du village
- 14h-18h : Atelier créatif d'instruments de musique animé par l'Office de Tourisme Rochefort-Océan.
- 16h30 : Mairie de Fouras, conférence "Napoléon 1er : de Joséphine à Marie-Louise" par Jean Desmarès et Alain Lescroël, membres du Souvenir Napoléonien.
- 17h45 : Mairie de Fouras, conférence sur la Campagne de France par l'historien Jean-Pierre Mir.
- 18h : depuis le Fort Vauban, défilé avec Fifres et Tambours, reconstituants et participants de l'Atelier Créatif.

Dimanche

- 10h30 : Esplanade du Fort Vauban, rassemblement des troupes (Préparation Militaire Marine et Reconstituants).
- 11h-12h : Défilé en musique dans les rues de la ville.
- 15h : Esplanade du Fort Vauban, arrivée de l'hélicoptère de la Marine.
- 17h30 : Esplanade du Fort Vauban, dépôt de gerbe "aux péris en mer" par les autorités et les marins de la SNSM.
- 18h : Exercice d'hélitreuillage par la Marine Nationale et la Société Nationale de Sauvetage en Mer.
- 19h30 : Esplanade du Fort Vauban, dîner avec chants marins (Jeff d'Argy) sous tivolis chauffés (22 € / adulte vin non compris - apéro et café offerts, 12 € / - de 12 ans). Réservation auprès de l'Office de Tourisme de Fouras ou les 16,17, 23 et 24 mars de 10h à 12h30 place José Cando.

Agenda

À ne pas manquer

MARS 2013

Vendredi 1er mars
Football (Vétérans) 21h F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 3 / Aytré 4 – Stade Manusset

Dimanche 3 mars
Casino À partir de 12h
Déjeuner Dansant (Orchestre Kazino)

Football (Senior 1) 15h F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 1 / Pont l'Abbé d'Arnoult 2
Stade Manusset

Lundi 4 mars
Office de Tourisme 14h
Visite guidée du Fort Enet



Mardi 5 mars
Forum des emplois saisonniers De 14h à 17h
Salle Roger Rondeaux
Informations : 05 46 38 97 10
infos mail : mdes@cg17

Vendredi 8 mars
Office de Tourisme
9h15 Visite des parcs ostréicoles

Samedi 9 mars
Forum Liberté Org. par l'Esprit Citoyen avec conférences débats & tables rondes
De 10h à 18h Salons du Parc

Dimanche 10 mars
Tennis de table 9h Salle Roger Rondeaux
Dép 1 (poule B) : Fouras / La Rochelle PTT
Dép 2 (poule B) : Fouras / Aigrefeuille
Dép 2 (poule D) : Fouras / Sainte Soulle

Du lundi 11 au vendredi 15 mars
Saisons Artistiques Hall de la mairie
Exposition du Club Photo

Du lundi 11 au dimanche 17 mars
Saisons Artistiques
Office de Tourisme – Exposition autour du livre **« Petit recueil de mots qui chantent »**
Anne-Marie Latorre-Chardonnet
Illustrations Philippe Lauwick
Exposition Philippe Lauwick

Mardi 12 mars
Saisons Artistiques
Office de Tourisme 18h30 **« Le Haïku en herbe »** Spectacle avec les élèves de CM2 - Salle d'accueil du SEEJ

Mercredi 13 mars
Office de Tourisme
10h Visite guidée du Fort Enet.

Saisons Artistiques
de 10h à 12h **« La Poésie au Marché »**
Animation et lecture de poèmes sous la halle des marchés aux légumes et aux poissons, rue de la Halle et chez les commerçants

Casino De 18h à 19h **Roue de la chance**

Jeudi 14 mars
Saisons Artistiques
15h30 Résidence de la Presqu'île
"Chansons de toujours" avec Pat Lalune et son orgue de barbarie 20h30 Cinéma de Fouras - Projection exceptionnelle d'un film **« Monsieur Lahzar »**

Vendredi 15 mars
Casino 20h30 **Théâtre** " L'abus d'amant est dangereux pour la santé "

Football (Vétérans) F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 3 / Asnières 21h Stade Manusset

Saisons Artistiques
20h30 Salons du Parc **La voix de Barbara**
Spectacle de chansons avec Katy Bolide et ses musiciens

Samedi 16 mars
17h Salle Roger Rondeaux **Tennis de table**
Régionale 2 : Fouras / Loudun
Régionale 3 : Fouras / Royan

Journée de dédicaces - Pascale Sitaud
" Les beaux jardins d'une petite fille "
De 10h a 12h et 16h a 18h Maison de la presse

Réunion publique de présentation du PAPI 11h Salle de cinéma du casino

Saisons Artistiques
- **Salons du parc** Exposition Club photo de Fouras / Exposition tableaux de Philippe Lauwick Fort l'Aiguille -
- 14h Balade botanico-poétique avec A. Richard
- 14h30 **Animation de rue par les Caboch'arts** Place José Cando & Rue de la Halle
- **Balade poétique Haïku**
Départ des Salons du Parc
- **Spectacle** sur des textes et chansons anciennes par la Cie «Les Caboch'arts» de Charente-Maritime Salle Fort Boyard (Salons du Parc)

Du samedi 16 au dimanche 17 mars
Saisons Artistiques
Exposition du Club Photo Salons du parc

Dimanche 17 mars
Tennis de table 9h Salle Roger Rondeaux
Dép 1 (poule D) : Fouras / Cozes
Dép 2 (poule C) : Fouras / Gémozac

Tennis Régional 2 Hommes
9h Fouras 1 / Rivedoux 1

Saisons Artistiques
Animations Association José Cando
De 10h à 12h Place José Cando, rue de la Halle & Place Carnot
De 15h30 à 18h **Cabaret** Thé dansant poétique - Salle Fort Boyard aux Salons du Parc

Course cycliste UFOLEP Entente cycliste Fouras - Saint Laurent de la Prée

Du lundi 18 mars au jeudi 11 avril
Exposition Réserves d'Yves La Réserve naturelle du Marais d'Yves se dévoile
Office de Tourisme

Samedi 23 mars
« Carnaval de Fouras » : le Far West
Départ du cortège : 10h (Place Carnot)
Spectacle 11h (Place José Cando)
Jugement de M. Carnaval 12h (Plage Nord)
Renseignements : 05 46 82 37 73.

Samedi 23 et dimanche 24 mars
2e salon **« Animaliades »**
Salle Roger Rondeaux - Contact : 06 83 94 06 83

Jeudi 28 mars
Office de Tourisme
10h Visite guidée du Fort Enet

Du jeudi 28 mars au mercredi 3 avril
L'Art à Fouras présente **« Des artistes de Fouras et du Pays Rochefortais »**
Exposition peintures, dessins, sculptures
De 14h à 18h Salons du Parc
Vernissage le 29 mars à 18h30

Samedi 30 mars
Casino 20h30 - Dîner spectacle **Chippendales**

Office de Tourisme **Atelier objets musicaux**

Samedi 30 et dimanche 31 mars
5e édition **Fêtes marines** autour des activités maritimes et des reconstituants napoléoniens qui mettront à l'honneur les vieux métiers de la mer (programme page précédente)

MAI 2013

Mercredi 1er mai
Office de Tourisme
14h30 Visite guidée du Fort Enet

Tennis de table Salle Roger Rondeaux
Tournoi départemental du club

Jeudi 2 mai
Office de Tourisme 14h30 Découverte des oiseaux des marais avec la LPO

De 14h à 16h et de 16h à 18h **Atelier botanique** pour les enfants « réalise l'herbier de tes vacances » Contact : 06 82 41 43 61

Vendredi 3 mai
Office de Tourisme 9h30 Séance Aquarelle

Tennis de table Salle Roger Rondeaux
Tournoi scolaire interclasses

Du vendredi 3 au jeudi 9 mai
Office de Tourisme **Exposition** Raphaelle DOUCET
Aquarelles - Paysages, marines, monuments

Dimanche 5 mai
Déjeuner Dansant Casino À partir de 12h

Lundi 6 mai
Office de Tourisme Atelier écriture

Mardi 7 mai
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Mercredi 8 mai
Rencontres des Arts Fous
Soirée printanière : concerts, ...

Jeudi 9 mai
Office de Tourisme
10h Visite guidée du Fort Enet

Vendredi 10 mai
Office de Tourisme
9h30 Séance Aquarelle.
10h Visite des parcs ostréicoles.
10h30 Découverte des oiseaux des marais

Du vendredi 10 au jeudi 16 mai
Exposition FERRON Sandrine
Huiles, acryliques, pastels secs - Figuratif, abstrait
Office de Tourisme

Samedi 11 mai
Office de Tourisme
11h30 Visite guidée du Fort Enet

AVRIL 2013

Lundi 1er avril
Office de Tourisme
13h30 Visite guidée du Fort Enet

Vendredi 5 et samedi 6 avril
Casino **Week-end Cubain**

Du vendredi 5 au jeudi 11 avril
Exposition Association UCLA **Dédicaces d'auteurs de Bandes dessinées**
Office de Tourisme

Dimanche 7 avril
9h **Tennis de table** Salle Roger Rondeaux
Dép 1 (poule C) : Fouras / Aigrefeuille
Dép 2 (poule B) : Fouras / Rochefort
Dép 2 (poule D) : Fouras / Royan

Mercredi 10 avril
Office de Tourisme
10h15 Visite guidée du Fort Enet

« Des bulles à Fouras » De 10h à 18h
Ouvert à tous, ateliers BD, mangas, rencontre avec des auteurs, expositions
Lieux : salle Danguy, locaux du SEEJ, médiathèque, office de tourisme
Renseignements : 05 46 84 61 44

Vendredi 12 avril
Football (Vétérans) Stade Manusset 21h
F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 3 / Bourcefranc 3

Projection / conférence sur Paphos (Chypre) Comité de jumelage
Salle « Boyard » aux Salons du parc

Du 12 avril au 18 avril
Exposition MAZZA Arnaud
Photos - Paysages charentais

Dimanche 14 avril
Tennis 9h Régional 2 Hommes – Fouras 1 / Echiré 2 - 9h Pré Régional Femmes 1 – Fouras 1 / Rochefort Tennis 1

Déjeuner Dansant Casino À partir de 12h

Football (Senior 1) Stade Manusset 15h F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 1 / Pizany Varzay Thezac

Du lundi 15 au mardi 30 avril
Casino **Grand jeu concours** Une voiture à gagner !

Mardi 16 avril
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Mercredi 17 avril
Office de Tourisme 15h Séance Aquarelle
Atelier « Toile de mer »

Jeudi 18 avril
Office de Tourisme
14h30 Découverte des oiseaux des marais

Du vendredi 19 au jeudi 25 avril
Exposition PRIOU Jérôme
Aquarelles et acryliques - Paysages et marines

Samedi 20 avril
Tennis de table 17h Salle Roger Rondeaux
Régionale 2 : Fouras / La Rochelle
Régionale 3 : Fouras / Poitiers

Samedi 20 et dimanche 21 avril
Rassemblement motos BMW

Lundi 22 avril
Office de Tourisme
9h30 Visite des parcs ostréicoles

Mardi 23 avril
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Mercredi 24 avril
Office de Tourisme 15h Séance Aquarelle

Jeudi 25 avril
Office de Tourisme
14h30 Découverte des oiseaux des marais

Du vendredi 26 avril au jeudi 2 mai
Exposition DAUBA Jean Michel
Photographies – Traversée – Office de Tourisme

Vendredi 26 avril
Office de Tourisme Chasse aux oeufs

Casino **Soirée dansante**

Football (Vétérans) Stade Manusset 21h F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 3 / Port des Barques 3

Samedi 27 avril
Office de Tourisme
11h Visite guidée du Fort Enet

Kiosque en folie Galop d'essai - Jeu traditionnel pétanque - Info : 05 46 84 02 51

Dimanche 28 avril
Tennis de table 9h Salle Roger Rondeaux
Dép 1 (poule C) : Fouras / Bourgneuf
Dép 2 (poule C) : Fouras / Mirambeau
Dép 3 (poule A) : Fouras / Périgny

Lundi 29 avril
Office de Tourisme
14h Visite des parcs ostréicoles
De 9h à 17h Stage botanique et croquis
Avec Alain Bertin, professeur de dessin à Rochefort - Contact : 06 82 41 43 61

Mardi 30 avril
Office de Tourisme
13h30 Visite guidée du Fort Enet
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île
Atelier mosaïque

Casino **Journée américaine**

Office de Tourisme
Tél. 05 46 84 60 69

De nombreuses activités sont proposées sur la commune grâce aux associations.
La liste est disponible en mairie et sur le site Internet :
www.fouras.net

10h **Championnat du monde de Joélettes**
Salle Roger Rondeaux

Dimanche 12 mai
Tennis 9h Pré Régional Femmes 1 – Fouras 1 / Brizambourg-Bercloux 1

Football (Senior 1) Stade Manusset 15h
F.C. Fouras-St Laurent de la Prée 1 / Bourcefranc 2

Mardi 14 mai
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Vendredi 17 mai
Casino **Soirée Swing et Jazz**

Office de Tourisme 9h30 Séance Aquarelle

Du vendredi 17 au jeudi 23 mai
Exposition GREGOIRE Monique / FRILOUX Evelyne / EBILLEAU Jean Claude - Huiles, pastels, acryliques – Figuration – Office de Tourisme

Samedi 18 mai
Foulées nordiques au Pays de Fort Boyard
Une journée marche nordique entre terre et mer en Charente-Maritime
Retrait des documents (esplanade du Sémaphore) de 9h à 10h ou de 14h à 15h au point accueil
Parcours de 15 et 18 km le matin et un parcours 13 et 16 km l'après-midi
Parcours de 8 km sur Fouras Toute la journée pour les accompagnants

Dimanche 19 mai
Animation « sport pour tous »

Marché aux fleurs Place José Cando

3e Vide Bateau organisé par les Usagers du port Nord

Mardi 21 mai
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Du mercredi 22 au samedi 25 mai
Stage botanique sur l'estuaire de la Charente.
Découverte des richesses de la flore et du paysage sur la presqu'île de Fouras, et sur les îles (Madame et Aix) - Approche des plantes comestibles
Contact : 06 82 41 43 61

Jeudi 23 mai
Office de Tourisme
9h30 Visite des parcs ostréicoles

Vendredi 24 mai
Office de Tourisme
9h30 Séance Aquarelle

Du vendredi 24 au jeudi 30 mai
Exposition LE SQUER Françoise
Peinture sur toile de "Jean" délavée - Ambiance marine – Office de Tourisme

Samedi 25 mai
« 7e fête de la jeunesse jumelée avec Fouras 2030 » École maternelle de 13h30 à 0h : Animations sportives et culturelles, concert, contest de skate roller et trottinette, nombreuses animations - Renseignements : 05 46 84 61 44

Samedi 25 et dimanche 26 mai
Journées portes ouvertes du CNF
Visite du chantier de restauration de bateaux traditionnels, baptême en mer, courses de pousse-pieds

Casino Week-end Country & Bike Festival

Dimanche 26 mai
Office de Tourisme
11h Visite guidée du Fort Enet

Tennis de table Salle Roger Rondeaux
Titres départementaux par équipes

Mardi 28 mai
Office de Tourisme
14h30 Balade à vélo sur la presqu'île

Mercredi 29 mai
Office de Tourisme
14h30 Visite des parcs ostréicoles

Vendredi 31 mai
Office de Tourisme
9h30 Séance Aquarelle

Tennis de table Salle Roger Rondeaux
Tournoi scolaire interclasses

Du vendredi 31 mai au jeudi 6 juin
Exposition TRIAUD Marc
Techniques mixtes - Abstraction - Semi figuratif
Office de Tourisme

LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL DANS NOTRE COMMUNE

Ce contrôle est rendu obligatoire par la loi sur l'Eau du 30 décembre 2006. Il concerne les dispositifs d'assainissement individuel des eaux usées domestiques installés par les particuliers en dehors des zones desservies par le réseau d'assainissement collectif. C'est le Service Assainissement individuel du Syndicat des Eaux qui est chargé de ces contrôles dont le coût, de l'ordre de 100 euros, est à la charge des propriétaires des installations. En plus des contrôles proprement dits, les techniciens du syndicat conseilleront les particuliers sur l'entretien et la maintenance de leurs installations. **Leur intervention est prévue à partir de mars prochain et il convient bien sûr de leur réserver le meilleur accueil.**

SAVEZ-VOUS QU'IL EXISTE UNE AMAP A FOURAS ?

Une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** (AMAP) existe à Fouras depuis 2005. Elle repose sur l'engagement réciproque de familles et d'un producteur « local », dans l'objectif de maintenir une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement.
Pour plus d'informations, il est possible de consulter le site de la mairie de Fouras, rubrique « actualités ».
Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à Régis PASQUET au 05 46 83 29 03 ou à Bernard DANIEL au 05 46 84 02 58.



Comment vivrons-nous à Fouras en 2030 ?

Le 25 mai 2013, à l'occasion de la Fête de la Jeunesse, les Glaneurs d'Espoir de Fouras 2030 vous invitent à imaginer notre avenir et à participer à la Fête de Village qu'ils organisent.

Opération "Un vélo dans la Fête"

Laissons voitures et motos au garage. Sortons les vélos, les rollers, les trottinettes, les caisses à savon et tous les véhicules sans moteur. Décorons-les et occupons la ville. Le « prix du vélo le plus décoré » sera décerné à la fin de cette journée. On s'en souviendra encore en 2030 !

Jardinage et Troc Plantes

Produisons au plus près ce que nous consommons. Plantons des légumes dans le jardin de l'école maternelle. Échangeons plantes, plants, graines et conseils de jardinage.

Histoires, musiques, danses, repas, ...

Des histoires racontées aux enfants sur un manège à vélo, des balades à dos d'ânes et calèche, des jeux, des dessins, et une fête le soir avec musique, danse, histoires rigolotes et un bon repas partagé ... Vous trouverez ci-dessus la maquette du projet.

Venez rejoindre notre équipe pour donner vos idées, partager votre savoir-faire afin que cette journée soit la réussite de tous dans la convivialité.

Organisation et partenaires : Glaneurs d'espoir, Médiathèque municipale, SEEJ, Mairie, Ecoles, Club Photo, Créapuce, A fleur de Marée, Amap.

Une préparation militaire dès l'âge de 16 ans…

La base aérienne 721 de Rochefort Saint-Agnant organise des périodes militaires d'initiation et de perfectionnement à la Défense nationale (PMIP-DN). Celles-ci sont ouvertes aux jeunes dès l'âge de 16 ans désireux de découvrir l'armée de l'air et ses missions ainsi que l'organisation générale de la Défense. La première phase, appelée période militaire d'initiation (PMI), se déroule en régime d'internat durant 7 jours consécutifs. Pendant cette période, les jeunes découvrent l'organisation de l'armée de l'air ainsi que les règles militaires de base comme les manœuvres à pied, les transmissions, le tir ou le sport de combat. La PMI est suivie d'une période militaire de perfectionnement (PMP) de 5 jours.

A l'issue de la PMIP-DN, les jeunes volontaires ont la possibilité de suivre l'année suivante une formation militaire initiale du réserviste (FMIR). Cette formation rémunérée de 30 jours se compose d'une formation initiale de 10 jours et d'une phase d'adaptation en unité de 20 jours.



Une réunion d'information aura lieu le 20 mars 2013 à 10h à la maison des associations. Inscriptions auprès du Chargé de mission Armée de l'air au 06 67 19 27 16

Expression de l'opposition

Au conseil municipal du 28 février 2012, Madame le Maire, appuyée de toute sa majorité, rajoute une question à l'ordre du jour, le soir même : l'adhésion au S.I.L.Y.C. (Syndicat Intercommunal du Littoral Yves Chatelaillon). Cette décision de dernière minute, ne donnant aucunement la possibilité à l'opposition d'apporter une réflexion sereine et intelligible, entérinait la scission de Fouras en deux P.A.P.I. (Programme d'Actions de Prévention des Inondations). Cette volonté était mue par soi disant une réalité : les bassins de risques étaient plus cohérents et le P.A.P.I. protégeant notre presqu'île serait plus rapidement accepté par les services de l'Etat. Résultat : notre commune est maintenant coupée en deux au niveau de la plage de l'Espérance et ainsi la défense face aux submersions marines sera traitée différemment selon que l'on est sur le P.A.P.I. estuaire ou sur le P.A.P.I. de Chatelaillon. De plus l'adhésion au syndicat gestionnaire du P.A.P.I. de Chatelaillon a couté à la commune 24 000 euros, alors que le coût de gestion du P.A.P.I. de l'estuaire est supporté par la communauté d'agglomération. On nous avait aussi affirmé que cela irait plus vite avec le P.A.P.I. Chatelaillonnais, mais dans les faits : le P.A.P.I. estuaire a été labellisé le 12 juillet 2012, soit six mois plus tôt.
On entend maintenant la municipalité dire qu'elle souhaite tout faire pour que Fouras n'ait qu'un seul P.A.P.I., alors que c'est elle qui a fait ce choix... N'aurait-il pas fallu ne pas se précipiter, prendre le temps de la réflexion et de la concertation ? C'est vrai que c'était le temps des élections législatives...

Yann BERRET, Joëlle Del Rey,
Chantal DROUAUD et Jacques LEDUC.

Expression de la majorité

Élaboration du PAPI
(Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations) Pourquoi et Comment ?
Explications des membres du SILYCAF qui représentent la commune de Fouras : Jean-Paul Barbarin, Catherine Rogé et Sylvie Marcilly

Pour répondre au caractère d'urgence que présente le complexe dossier de la protection de nos côtes, la question "Adhésion au SILYC de Fouras" a été délibérée au Conseil Municipal du 28 février 2012. Cette proposition n'a soulevé aucune objection ni aucun commentaire et a été validé à l'unanimité par l'assemblée municipale.

Lors de ce conseil a ainsi été précisé et expliqué la scission de Fouras en 2 PAPI, en 2 périmètres distincts. Cette délimitation territoriale s'appuie sur la notion de bassin de risque, comme l'indique cet extrait du Cahier des charges des PAPI, de la stratégie au programmes d'actions, édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement, des Transports et du Logement, DICOM-DGPR/BRO/11002 - février 2011 :
"*Les démarches PAPI devront être menées sur des bassins de risques cohérents, c'est à dire sur des territoires homogènes au regard de l'aléa auquel ils sont soumis*".
Le secteur de la Fumée présente un risque d'inondation par submersion marine et action hydrodynamique des vagues. A contrario, le secteur de l'Espérance - Soumard est inondé par la montée de eaux de la Charente (phénomène de crue) et par l'inondation des terres, des marais par rupture des digues.
L'acceptation rapide par les services de l'Etat est conditionnée au choix judicieux du périmètre comme précisé dans l'extrait de la circulaire ministérielle NOR : DEV1112697C du 12 mai 2011 : "*Afin de garantir la qualité des projets candidats à la labellisation et la bonne mise en oeuvre des projets labellisés, je vous invite à porter une attention particulière au périmètre du projet, qui doit constituer un bassin de risque au regard des enjeux et de l'alea considéré*".

L'adhésion au SILYCAF a coûté 24 000 euros. Mais le SILYC est un SIVU sans fiscalité propre, ce ne sont pas les impôts directs des contribuables qui le financent mais les communes uniquement, au contraire de la CAPR, EPCI à fiscalité propre, financée pour partie par les impôts directs des administrés. De plus la CAPR a versé une subvention de 10.000 euros pour couvrir une partie des frais imputables au PAPI, puisque nous faisons partie de cette communauté. Cette somme peut donc venir en déduction.
Le coût de l'étude du PAPI par l'UNIMA (faite en un temps très court de 6 mois), de 34 600 €, a ainsi pu bénéficier de par sa rapidité de réalisation, d'un financement de 21 % par la réserve parlementaire, 30 % par la Région et 29 % par la CAPR, il ne reste que 20 % à la charge de la commune. Le coût des études PAPI sur l'Estuaire, non réalisées à ce jour, ne seront ni financées par la réserve parlementaire, ni par le Département (celui n'a financé que les premières études en urgence), donc une part plus importante à la charge de la CAPR (environ 50%), donc augmentation de la charge des communes...
Le PAPI Estuaire Charente a été labellisé en juillet 2012, mais pour le secteur de Fouras il n'y a pour l'instant aucune étude, aucun projet de défense des côtes, seulement une fiche action qui autorise la réalisation d'une étude : étude qui commencera uniquement après signature de la convention financière, choix du bureau d'étude... Actuellement la convention financière est seulement en cours d'élaboration.

Le PAPI du SILYCAF a été labellisé en décembre 2012 avec pour le secteur de la Fumée, un avant-projet sommaire précisant le protocole de défense des côtes (donc étude déjà faite et projet en cours) validé par l'axe 7 du PAPI. La convention financière devrait être signée en avril et ainsi, les études complémentaires (environnementales, de danger, d'impact,....) pourront commencer, financées à 80% par les services de l'Etat, car déjà validées lors de la labellisation dans l'axe 7...
Le PAPI du SYLICAF est nettement plus avancé que le PAPI Estuaire, ce qui est très important pour les résidents du secteur de la Fumée et du port Nord, qui attendent impatiemment les travaux de défense.
Pour finir, le choix de 2 PAPI n'émane pas de la volonté des élus mais d'une demande ministérielle lors de la réunion technique du 25 janvier 2012 au Ministère à Paris (notion de bassin de risque cohérent) dont voici l'extrait de la visio-conférence qui a suivi en date du 16 février 2012 au Cabinet de Madame la Préfète à La Rochelle :
"*Mme LEVRAULT (DGPR) s'interroge sur la partie Sud de la commune de Fouras qui, à son sens, relève plus de l'Estuaire. M. LEONARD confirme et indique qu'un plan a été arrêté, qui délimite les zones d'actions des deux PAPI en fonction de l'Hydraulique. La partie Sud de Fouras en marais sera traitée dans le PAPI Estuaire. Une réunion a eu lieu hier (15 février) avec l'EPTB qui a accepté cette limite.*"
Cette volonté est complétée par l'extrait de la lettre de Mme la Préfète de Charente-Maritime adressée à M. le Président de la CAPR en date du 17 avril 2012, pour avis sur la légitimité d'avoir deux PAPI :
" *Les périmètres retenus pour ces deux démarches doivent couvrir des bassins de risques distincts, complémentaires et cohérents. Ainsi le projet de PAPI Estuaire Charente doit intégrer l'ensemble des zones submersibles bordant les rives de la Charente. Les études relatives au plan de prévention des risques naturels (PPRN) Estuaire Charente fournissent une délimitation de ces secteurs à conforter par les données topographiques disponibles (modèle numérique de terrain issu de Litto 3D). La cartographie jointe propose une délimitation recevable de l'interface des deux PAPI. L'ensemble des zones submersibles depuis les rives de la Charente, ainsi que les ouvrages hydrauliques attachés à la protection de ces secteurs, sont intégrées au périmètre du PAPI Charente Estuaire* ".

Il est vrai que, malgré nos invitations, l'opposition nous fait rarement l'honneur d'assister aux réunions, auquel cas nous n'aurions nullement besoin de revenir sur ses contre-vérités ...

ACTUALITÉS

Prochains rendez-vous du Conseil du quartier Sud

Dimanche 28 avril 2013

Vide-grenier du quartier place Jean Moulin de 8h à 18h. Emplacements gratuits et réservés en priorité aux habitants du quartier et aux Fourasins des autres quartiers dans la mesure des places disponibles. Animations et restauration sur place.

Dimanche 2 juin 2013

Pique-nique du quartier sur le site du camping de l'Espérance avec jeux et animations pour petits et grands.

Réservations au 06 67 19 27 16
ou 06 26 59 09 81

Voyage Séniors à Salies de Bearn

Il reste encore quelques places pour le séjour du 8 au 15 juin prochain à Salies de Bearn, réservé aux personnes de 60 ans et plus.



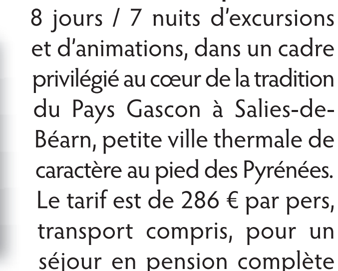
8 jours / 7 nuits d'excursions et d'animations, dans un cadre privilégié au cœur de la tradition du Pays Gascon à Salies-de-Béarn, petite ville thermale de caractère au pied des Pyrénées. Le tarif est de 286 € par pers, transport compris, pour un séjour en pension complète et chambre double (personnes non imposables avant déductions fiscales – plein tarif 475 € - chambre individuelle + 17€ par nuit).

Pour tout renseignement, contacter Sandra RONDET, directrice du CCAS au 05 46 84 75 20.

Stage de remise à niveau du Code de la Route

Le CCAS organise un stage de remise à niveau du Code de la Route à destination des Fourasins de 60 ans et plus. Venez réviser ou découvrir les nouveaux panneaux ! 3 séances les lundis 18 et 25 mars, et le 8 avril 2013. De 10h à 11h30, dans les locaux de l'auto-école de FOURAS boulevard Allard. Participation pour les 3 séances : 9 €.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS
05 46 84 09 77



ECOLE MATERNELLE

Inscriptions école maternelle de Fouras pour la rentrée de septembre 2013

Nous invitons les parents des enfants nés en 2010 – 2011 à se présenter au SEEJ (Service Ecole Enfance Jeunesse) - Rue Nadeau avec leur livret de famille et un justificatif de domicile, puis à l'école maternelle Louise Michel située rue du Trop tôt Venu.

CRÈCHE

Attribution des places à la crèche L'Ilot Z'enfants

La commission d'attribution des places à la crèche L'Ilot Z'enfants située à Fouras, dans le Bois Vert, aura lieu au mois d'avril 2013. D'ici là, tous les parents intéressés sont invités à faire leur demande auprès de la directrice Céline Lechémia. Par ailleurs, toute famille qui le souhaite peut se rendre à l'Espace Parents-Enfants, situé dans l'enceinte de la crèche et ouvert le vendredi matin, pour échanger sur les thèmes liés à l'enfance et à l'éducation.

Jetez l'ancre

Les groupes de parole à destination des personnes qui aident des malades se poursuivent.

Si vous accompagnez au quotidien un conjoint ou un proche, « Jetez l'ancre » vous aide en toute convivialité, une fois par mois pendant deux heures, avec une psychologue et une animatrice sociale.



Prochaines rencontres : les lundis 11 mars, 8 avril, 6 mai et 3 juin 2013

Salle Danguy de 14h à 16h - Accès libre et gratuit.
Renseignements auprès de Sandra RONDET, directrice CCAS : 05 46 84 75 20.

VOTRE MAIRIE



Mairie de Fouras
Place Lenoir - BP 69
17450 Fouras

Tel. 05 46 84 60 11
Fax. 05 46 84 29 14

Site Web : **www.fouras.net**
E.mail : fouras@mairie17.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,
de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Le samedi,
de 9h30 à 12h
(Informations générales)

La Lettre du Maire est une publication de la Mairie de Fouras : Place Lenoir - BP 69 - 17450 Fouras
Directeur de publication : **Sylvie Marcilly**
Rédaction : **Commission Communication**
©Photos : **Club photo fourasin, Mairie de Fouras.**

Coordinateur et fabrication : **Iris Pro Créa**
Maquette : **Miss Cassiopée**

La fabrication de cette lettre respecte des contraintes écologiques (mouillage sans alcool, encres végétales, alimentation automatique des encriers,...) et procède au tri sélectif et à l'élimination des déchets dangereux (révélateurs, fixateurs et solvants,...) par des filières appropriées. Le papier utilisé bénéficie de la certification PEFC qui répond au principe de développement durable.





Imprimée en 4 000 exemplaires, distribuée en boites aux lettres, disponible en mairie.

